



Bi-hebdomadaire togolais d'analyses et d'informations générales

togomatin

TOGOMATIN - N° 230 DU 30 OCTOBRE 2017 / PRIX : 250 FCFA



Fin du 1er congrès d'UNIR

De nouveaux organes pour relever de grands défis

Le premier Congrès du parti Union pour la République (Unir) a connu son épilogue hier dimanche 29 octobre au Stade Docteur Kaolo à Tsévié après deux jours de travaux ouverts le samedi 28 octobre. Les congressistes ont lu et relu les textes du parti et renouvelé le bureau politique national. Une instance à la tête de laquelle, le président Faure Gnassingbé succède à lui-même. Aklesso Atchole en est le Secrétaire exécutif et Dzigbodi Yawa Tsekan, la Trésorière générale. **PP 6 & 7**

CONSEIL DES MINISTRES



Le Gouvernement rend hommage aux militaires et victimes civiles du 10 août 2017

Le Conseil des Ministres s'est tenu sous la présidence du Président de la République. Le Conseil a adopté deux (02) décrets et examiné en première lecture un (01) projet de décret ; et rendu hommage aux militaires et aux victimes civiles décédés lors des manifestations depuis le 19 août 2017. **PP 3 & 7**

Crise togolaise à l'étranger

Le Ghana de Jerry Rawlings disperse des manifestants togolais

► 27 personnes aux arrêts seront présentées à un juge aujourd'hui

MOBILE MONEY

Moov Togo innove en associant le NFC et le QR-code au produit Flooz



P 5

INTERNATIONAL

Burkina / Affaire Norbert Zongo
François Compaoré interpellé à Paris



P 4

EDITORIAL

L'appel historique de Tsévié

Le 1er congrès du Parti Union pour la République (Unir) est dans l'histoire : le président Faure Gnassingbé érige le parti qu'il a fondé, il y a plus de 5 ans en « géant politique », avec pour objectif majeur et immédiat de pouvoir remporter deux échéances électorales proches, malgré l'ouragan politique qui souffle sur notre pays.

L'apparat et la pompe « géantissimes » du 1er congrès du Parti UNIR, qui s'est achevé hier dimanche à Tsévié,...

P 3



P 3

tm ► SOMMAIRE



Burundi
Départ de la CPI

P 4



Transport routier
Baisse du trafic sur la route Lomé-Cotonou

P 5



Afrique de l'Ouest / Prix d'excellence des Medias
Le Togolais Fousseni Saïbou récompensé

P 9



Bundesliga
Doublé du Togolais Ihlas Bebou le weekend dernier

P 10



Education
Chronogramme de l'année scolaire 2017-2018

P 11



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : +228 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3^e Mson
avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :
Carlos Amevor
Françoise Dasilva
Freda Sefiamor
Rachidou Zakari
Alexandre Wémima

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:
Dédé Babanawo

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

Nation



Communiqué de presse

Un couple de trafiquants de tortue marine condamné à une peine de 6 mois d'emprisonnement ferme

La Chambre Correctionnelle du tribunal de première instance de Lomé a rendu son verdict le 17 octobre 2017, en condamnant le couple ASSIGBE Kokouvi et AFANOU Afi à une peine d'emprisonnement de six (6) mois ferme et à payer une amende de 200 000 FCFA chacun pour capture, circulation et commercialisation illégale de soixante et six (66) bébés tortues et de cinq (05) carapaces de tortue marine. A titre de dommages et intérêts, ils ont été condamnés à verser chacun une somme de 500 000 FCFA, à la partie civile qu'est le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF).

Le couple est accusé de capture, circulation et commercialisation illégale d'espèces intégralement protégées. C'est le 20 Mars dernier que le couple a été arrêté par des éléments de la Police Judiciaire alors qu'ils tentaient de vendre soixante et six (66) bébés tortues marines et cinq (05) carapaces de tortues contenues dans un panier et un sac. Les produits saisis, les prévenus ont été conduits dans les locaux de la Police Judiciaire où un procès-verbal est établi contre eux conformément à la loi. Le même jour, ils sont mis en garde à vue. Le 22 Mars, ils sont traduits devant le Procureur de la République qui décide de délivrer un mandat de dépôt contre eux et d'ouvrir une information judiciaire. Il en ressort que le couple agissait en connaissance de cause sachant que leur acte est interdit par la loi. Ils ont ensuite déclaré, ne pas être

au courant de la sensibilisation des pêcheurs sur la protection des tortues marines et a pourtant demandé la clémence de la cour. Rappelons que le couple avait l'habitude d'attraper les tortues marines pour les nourrir et les vendre. La preuve, il a eu l'ingéniosité d'adapter l'alimentation en fonction de l'âge des bébés tortues puisqu'il a su les conserver en vie jusqu'au moment de la vente. Le procureur de la Chambre Correctionnelle du tribunal de première instance de Lomé a expliqué que les faits sont constants et reconnu que le couple a été trempé dans cette Affaire de trafic de carapaces de tortues marines et de petites tortues. Dans son réquisitoire, le ministère public est revenu sur les circonstances de l'arrestation du couple prévenu. Il s'est appuyé sur l'article 796 du Nouveau code



pénal Togolais, et a demandé aux juges de reconnaître la culpabilité des prévenus et de les condamner suivant la loi. «Quiconque fait circuler, vend, importe, exporte ou fait transiter les animaux sauvages, vivants, des trophées sans autorisation est puni d'une peine d'emprisonnement d'un (01) à six (06) mois et d'une amende de cent mille (100 000) à cinq cent mille (500 000) Francs CFA ou de l'une de ces deux peines.»
Contacts : rens@eagle-enforcement.org, www.eagle-togo.org

Wawa / Baux d'habitation
L'avant- projet réexaminé à Badou

Un atelier de relecture et d'actualisation du projet de décret portant réglementation des baux d'habitation et de fixation du prix des loyers des beaux à usage professionnel au Togo a été organisé du 9 au 10 octobre à Badou. La rencontre Initiée par le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Cadre de vie a pour objectif de réexaminer les dispositions de l'avant-projet du décret en question. Selon le ministre de l'Urbanisme, Fiatsuwo Kwadjo Sessenou, la réglementation en matière de logement touche à l'un des plus sérieux problèmes ménages. Le préfet de Wawa, Somenu Atsu Yinassé a remercié le gouvernement pour son souci permanent du bien-être de la population.

Kara / Contrôle des engrais
Sensibilisation sur les textes réglementaires

Un atelier régional de sensibilisation des acteurs du secteur privé de la filière des engrais de la Kara s'est tenu le jeudi 25 octobre 2017 à Kara. Organisé par la Centrale d'Approvisionnement et de Gestion des Intrants Agricoles (CAGIA), avec l'appui financier du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest section du Togo (PPAAO-Togo), l'atelier a permis de familiariser les acteurs du secteur privé de la filière des engrais avec les textes réglementaires de la CEDEAO. Ces textes sont relatifs au contrôle de la qualité des engrais au Togo et les implications en termes de conséquences sur les sociétés privées importatrices et distributrices d'engrais en cas de non-respect de la réglementation en la matière.

Tabligbo/ Canton de Tokpli
Aide de HeidelbergCement à 7 étudiants

La Fondation HeidelbergCement du cimentier LSCANTOGO Mines a remis des chèques à sept étudiants du canton de Tokpli le24 octobre dernier à Monénou. L'aide a pour but de permettre aux sept étudiants à s'inscrire à l'Université de Lomé. Trois autres étudiants ayant réussi au concours national d'entrée au Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI) et qui n'avaient pas les moyens pour payer la contrepartie demandée aux parents ont été pris en charge par la Fondation. A ceux-là s'ajoutent des jeunes artisans du milieu recyclés et installés pour leur propre compte grâce à un financement de HeidelbergCement Togo

Ogou / Chaine budgétaire
Le MERF vise le profit

Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) a organisé du 25 au 27 octobre 2017 à Atakpamé, un atelier national de recyclage des régisseurs et comptables dudit ministère. L'atelier entend amener les agents du MERF à cerner les principes de la comptabilité et des finances publiques en lien avec leurs missions afin de hisser la gestion des finances publiques au niveau des meilleures pratiques et standards internationaux. Les participants ont suivi des exposés portant entre autres sur les procédures et la tenue des documents comptables d'enregistrement des opérations extra budgétaires, le processus d'élaboration du budget. L'initiative a été saluée par le Cdt Tchédre Akondo, le directeur régional de l'Environnement et des Ressources forestières des Plateaux.

Dankpen / EPP de Tanagnido
Un bâtiment scolaire à construire

Une cérémonie de lancement des travaux de construction d'un bâtiment scolaire à l'Ecole Primaire Publique (EPP) de Tanagnido, dans la préfecture de Dankpen, a eu lieu le mercredi 11 octobre 2017. La cérémonie a été couplée d'avec de dons de tenue et fournitures scolaires à près de 200 élèves. Le bâtiment à construire est une initiative de l'honorable André Béguem Nakodja, un député du parti UNIR et de l'appui financier de l'ONG « RED CHARITY». Le député s'est réjoui de l'aboutissement du projet, lequel devra à terme offrir de meilleures conditions de travail pour les élèves.

Golfe / Coopération
Don de la Chine au Togo

La Chine a fait un don le 26 octobre 2017 à Lomé de matériel sportif et didactique à la direction des Sports scolaires et universitaire. Le lot constitué entre autres de deux téléviseurs 32 pouce, dix ordinateurs de bureau, une imprimante, 5 climatiseurs, d'un filet et 5 boîtes de balle de badminton, 50 vêtements de sports, des raquettes et balles de tennis et 50 chaussures de sports. Le lot a été réceptionné par le ministre et charge de sports, Guy Madjé Lorenzo. Ce dernier a exprimé la gratitude et la reconnaissance du gouvernement togolais à l'ambassadeur de chine au Togo.

Rassemblés par C. Amevor

Edito

.. ont un sens. La consécration du président Faure Gnassingbé, dont le mandat à la tête du parti est renouvelé a aussi un sens. Son mandat présidentiel – qui légalement – est renouvelable en 2020 a été l'objet de débats, de discussions, d'élucubrations....au cœur de la guéguerre politique ouverte depuis le 19 Août et ce mandat a été l'objet de rapprochements les plus inimaginables, avec le premier congrès du parti et de la personne qui l'en présidera. Des noms ont été imaginés, avancés, pronostiqués....

Mais, au bout de la course, beaucoup de pronostics ont été déjoués et déçants.

A présent que Faure Gnassingbé conserve la tête du parti, quelle serait la nouvelle orientation des débats et des commentateurs, surtout à la lumière de la crise politique qui a cours et qui va devoir rassembler les acteurs politiques autour d'une table de dialogue prochainement ? S'il devait y avoir un lien entre la crise, sa résolution, le futur dialogue et cette reconduction de Faure Gnassingbé à

la tête d'UNIR, quel en serait-il ?

Dans sa pompe figée, ce congrès d'UNIR marque une date : UNIR s'assume en géant politique malgré les vents forts. Et son président d'avouer : « Les temps que nous vivons ne sont pas faciles... ». Cependant, pas de place au défaitisme, au pessimisme, à la démission... « Quand on est un parti, il faut s'organiser et être prêt à tout et à tout moment », rappelle-t-il en se montrant optimiste quant à la sortie de crise.

Faure veut la place de son parti dans le concert des grands, ceux qui

marquent l'histoire. Voilà ce qu'il faut retenir essentiellement de ce Congrès historique avec un discours d'entame fort et beaucoup de conciliabules dans les salons en chapiteau installés au stade Dr Kaolo. Voilà ce qu'on peut appeler « l'appel historique de Tsévié », mieux « l'appel optimiste de Tsévié ». L'histoire aura retenu « l'appel historique de Kpalimé » le 30 Août 1969 à la création du RPT et « l'appel optimiste de Tsévié », le 28 octobre 2017 au 1er congrès d'UNIR.

Dieudonné Korolakina

Crise togolaise à l'étranger

Le Ghana de Jerry Rawlings disperse des manifestants togolais

► 27 personnes aux arrêts seront présentées à un juge aujourd'hui

Il ne fait pas bon, d'être manifestant de l'opposition togolaise en terre ghanéenne, baromètre de la démocratie, bon élève en la matière avec toutes les félicitations régulières et récurrentes de la communauté internationale et de l'opposition togolaise. Cette dernière, prenant en effet pour une pétaudière, le pays du virevoltant capitaine John Jerry Rawlings – celui-là même qui lançait il y a quelques semaines à l'endroit des autorités togolaises de reconnaître, d'accepter et d'accorder le droit de manifestations à l'opposition – a voulu faire gronder les rues ghanéennes, au sujet de la crise en cours dans notre pays et en l'occurrence des revendications « floues et imprécises » de l'opposition.

Accra, au Ghana, le samedi dernier, en foulant aux pieds les principes y régissant les manifestations publiques, mal en a pris à ces manifestants véreux. La police ghanéenne – chouchou de l'opposition togolaise parmi toutes les polices africaines – n'a pas été tendre avec eux. Elle a purement et simplement dispersé la manifestation et arrêté 27 manifestants parmi les 300 qui convergeaient vers le parc Kawukudi. Et selon plusieurs sources, l'affaire des 27 Togolais arrêtés sera examinée à la police ce lundi pour violation à l'ordre public... Pour le bien de tous les Togolais et en vue d'une reconsidération plutôt citoyenne et objective des cartes dans les turbulences sociopolitiques de l'heure, plusieurs leçons sont à tirer de cette dispersion de manifestants togolais sur un sol étranger. La violation de dispositions régissant le droit de manifester ne peut rester impunie. « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre

public établi par la loi. » Attention ! Cette fameuse phrase de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, reprise symboliquement et diversement par plusieurs Constitutions du monde ne devrait pas induire en erreur. La liberté de manifester est toujours soumise à un encadrement précis, notamment à une autorisation préalable dont les conditions sont détaillées dans le décret-loi d'Avril 2011 dans le cas du Togo, disposition encore appelée « Loi Bodjona ». La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut faire l'objet d'autres restrictions que celles qui, prévues par la loi, constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité publique, à la protection de l'ordre, de la santé ou de la morale publiques, ou à la protection des droits et libertés d'autrui. Aucune loi n'a jamais prospéré sans la « force ». Et la tentative de discipliner – dans le cadre de la loi - des individus qui veulent toujours se taper le torse d'être des « hors la loi » n'est pas le propre du Togo ou encore



Jerry Rawlings

moins du Ghana....la loi est toujours dure, mais c'est la loi. Et cela devrait être très édifiant pour un ancien président ghanéen comme Jerry Rawlings, dont la démocratie forgée par ses soins, utilise les canons légaux et responsables pour contenir des manifestants, fauteurs de troubles. Lui, qui voulant se prononcer sur la crise togolaise, a manqué de lucidité et d'analyse réaliste sur la situation, en invoquant le « droit de manifester ». Voilà comment le droit de manifester rattrape les opposants togolais sur son territoire.

Mieux, lorsqu'on sait que la crise togolaise a pris ces derniers temps, une autre tournure à l'échelle internationale, avec toute la vague d'appels, sinon de

« sommation » à dialoguer de la part de la communauté internationale, on est enclin à juger irresponsables la gestion et la lecture de l'opposition togolaise. Car, il suffit d'analyser ces appels pour comprendre, qu'il faut aller au dialogue ou du moins tenter d'aller au dialogue avant d'envisager éventuellement une prochaine manifestation de rue au Togo ou ailleurs. Surtout que le Chef de l'Etat ghanéen, Nana K. Abo a activement pris part, la semaine dernière à Niamey, à la réunion des cinq présidents, au nom desquels Allassane Ouattara a lancé son message de fermeté, pour un haro sur les manifestations surtout violentes et une invitation au dialogue.

D.K.

Conseil des ministres

Le Gouvernement rend hommage aux militaires et victimes civiles du 10 août 2017

Communiqué du conseil des ministres du vendredi 27 octobre 2017

Le Conseil des Ministres s'est tenu ce vendredi 27 octobre 2017 au Palais de la Présidence de la République sous la présidence du Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE.

Le Conseil a :

- adopté deux (02) décrets et examiné en première lecture un (01) projet de décret ;

- et rendu hommage aux militaires et aux victimes civiles décédés lors des manifestations depuis le 19 août 2017.

Au titre des décrets :

Le premier décret adopté par le Conseil des ministres porte habilitation du ministre de l'économie et des finances à exercer les compétences de l'Agence de la promotion des investissements et de la zone franche « API- ZF » en matière de déclaration et d'agrément.

Le code des investissements adopté par la loi n° 2012-001 du 20 janvier 2012 a prévu la création de l'Agence de la promotion des investissements et de la zone franche « API-ZF ». La constitution des organes sociaux de cet établissement public est en attente. Il est à préciser qu'une réflexion générale sur le régime des investissements en République togolaise est en cours.

Afin d'assurer la continuité du service public de promotion des investissements et dans la mesure où certains investisseurs ont sollicité le bénéfice du Code des Investissements, le conseil, en adoptant ce décret confie provisoirement au ministre de l'économie et des finances les compétences dévolues à l'API-ZF en matière de déclaration et d'agrément. Le second décret examiné et adopté par le Conseil des ministres porte création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Office de gestion des infrastructures et équipements sportifs au Togo (OGIES).

Malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics pour doter les chefs- lieux de régions, de préfectures et les communes d'infrastructures et installations sportives, force

est de constater que celles-ci sont insuffisantes.

Face à cette situation et pour permettre une meilleure gestion des infrastructures existantes, le décret adopté dote notre pays d'une structure pouvant gérer les infrastructures et équipements existants afin de dégager des ressources qui contribueront à la réalisation de nouvelles infrastructures et acquérir de nouveaux équipements pour une meilleure promotion du sport au Togo.

L'OGIES est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion financière placé sous la double tutelle du ministre chargé des sports et du ministre chargé des finances.

Le décret examiné en première lecture par le conseil des ministres fixe les conditions générales de l'apprentissage et du contrat d'apprentissage de l'enfant.

Au titre des hommages

Le conseil des ministres a rendu hommage à un officier togolais tombé dans l'exercice de ses fonctions de maintien d'ordre au Mali le 14 août 2017.

Il a également rendu hommage aux soldats tombés à Sokodé le lundi 16 octobre 2017 ainsi qu'aux victimes civiles décédées lors des manifestations depuis le 19 août 2017.

Le ministre de l'administration territoriale et des collectivités locales a rappelé au conseil, les différentes manifestations depuis le 19 août 2017 et les conséquences qui s'en sont suivies.

En effet, le 19 août 2017, une manifestation était autorisée sur un itinéraire précis.

Le jour de la manifestation, cet itinéraire n'a pas été respecté. On a enregistré des débordements qui se sont soldés par l'incendie du commissariat de la ville de Sokodé, des véhicules et des motos brûlés, des exhibitions d'armes de guerre par les manifestants et des attaques sur les forces de l'ordre chargés de les encadrer. On a eu à déplorer deux morts dont un par balle et des blessés civils et dans les rangs

des forces de l'ordre.

Les 06 et 07 septembre 2017, des manifestations non initialement programmées par l'opposition se sont déroulées dans la ville de Mango (Préfecture de l'Oti), occasionnant l'obstruction de la nationale n°1. Il en a été ainsi à Bafilo (Préfecture d'Assoli). A Lomé, un siting non autorisé au quartier Dékon a été dispersé et on a enregistré des blessés.

Les 20 et 21 septembre 2017, des manifestations non prévues ont été enregistrées à Mango et à Bafilo. Dans ces localités également, des débordements ont occasionné des incendies et destructions de domiciles et des agressions sur des militants du parti UNIR. Ces violences ont fait deux morts civils, dont un jeune garçon.

Des marches encadrées ont eu lieu dans d'autres localités du pays, mais certaines se sont soldées par des incidents et des blessés.

Les 05 et 06 octobre 2017, des voies de fait ont été commises par des manifestants, surtout le 05 octobre 2017, caractérisées par des barricades, des pneus enflammés, des arrachages de pavés, des jets de pierres sur les forces de l'ordre, des destructions des étalages des commerçants, des véhicules caillassés, des intrusions dans les établissements scolaires pour déloger les élèves afin de les contraindre à participer aux manifestations.

Le lundi 16 octobre 2017, suite à l'interpellation de l'imam Djobo Alassane à Sokodé pour apologie de haine, de violence et de crimes sur les forces de sécurité et de défense, l'on a assisté à un déferlement d'une férocité inouïe, caractérisée par la destruction d'immeubles publics et privés à travers la ville de Sokodé. L'on a déploré trois morts dont deux militaires en faction au domicile d'une personnalité. Ces militaires ont été lynchés et égorgés. La troisième victime, par balle, était un civil.

Suite à la page 7



Burundi
Départ de la CPI

C'est désormais officiel. Le Burundi ne fait plus partie de la Cour pénale internationale (CPI) depuis le 27 octobre 2017. Une décision qui vient libérer un tant soit peu Bujumbura qui a notifié son désir de retrait il y a maintenant un an.



Le Burundi est ainsi le 1er pays de l'Afrique et du monde à quitter officiellement la CPI depuis que la vague de contestation a démarré sous les auspices de critiques sur le fonctionnement à deux vitesses de l'institution par nombreux de pays africains. Pour le pouvoir de Bujumbura, il s'agit d'une grande victoire pour le pays, qui vient de prouver, selon les propos du porte-parole du gouvernement Willy Nyamitwe, « que c'est réellement un Etat souverain, mais aussi parce qu'il devient le premier pays d'Afrique et du monde à oser franchir le pas ».

Aussi, va-t-il plus loin en rappelant à la procureure Fatou Bensouda que ce retrait signifierait que « le Burundi a fermé ses portes, a dit non, à tous ceux qui veulent venir déstabiliser ses institutions et déstabiliser le peuple burundais ». Elle n'a plus le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures du pays.

Mais selon l'article 127 du Statut de Rome en son alinéa 2, le retrait ne dégage pas l'Etat des « obligations mises à sa charge par le présent Statut alors qu'il y était Partie, ..et n'affecte pas non plus la coopération établie avec la Cour à l'occasion des enquêtes et procédures pénales à l'égard desquelles l'Etat avait le devoir de coopérer avant la date à laquelle le retrait a pris effet; le retrait n'affecte en rien la poursuite de l'examen des affaires dont la Cour était déjà saisie avant la date à laquelle il a pris effet ».

Et comme le bureau du procureur avait ouvert un examen préliminaire sur la situation au Burundi depuis avril 2016, le porte-parole de la CPI, Fadi el Abdallah, dit clairement qu'il appartient à la procureure Fatou Bensouda de décider, au moment voulu, si elle ouvre ou non une enquête à propos des violences prétendument commises au Burundi.

Alexandre Wémima

Kenya / Présidentielle
Vote reporté dans 4 comtés

Les appels au calme des deux côtés n'auront pas été suivis lors de ce scrutin « bis ». A peine les bureaux de vote ouvert le jeudi 26 octobre 2017 au matin que les affrontements ont repris de plus bel dans les bastions de l'opposition. 4 personnes tuées par balle, des dizaines de blessés, le quorum était donc atteint pour que le président de l'IEBC prenne la décision qui s'impose, le report du vote dans certaines localités du pays.

Des échauffourées ont éclaté dans plusieurs villes de l'ouest du pays entre manifestants et forces de sécurité. Violences également à Nairobi dans le quartier de Kawangware. Preuve que la détermination des supporters de l'opposition n'est pas retombée et que si le scrutin avait été maintenu, les affrontements auraient été inévitables. Mais elles ne se sont pas arrêtées là. Les violences ont été aussi perpétrées sur certains membres de l'IEBC, d'autres pourchassés. Face à tout ceci, Wafula Chebukati prit ses responsabilités. « Certains de nos agents ont été enlevés et torturés. Parfois, leurs maisons ont été cambriolées et pillées. D'autres ont été chassés et violemment empêchés de porter plainte à la police. Enfin, certains ont dû se réfugier dans des commissariats. Dans plusieurs cas, des forces de sécurité supplémentaires ont été affectées à la protection de nos employés, sans pour autant empêcher les violences. En tant que Commission, notre travail est de fournir l'infrastructure nécessaire pour voter. Mais lorsqu'il s'agit de nos employés, quand leurs vies sont en danger, cela nous inquiète beaucoup. Nous avons donc décidé de reporter l'élection prévue demain à une autre date à déterminer ».

Ce report n'est que la concrétisation des craintes à lui exprimées il y a tout juste une semaine sur la tenue de cette élection dans les conditions de paix et de sérénité. Le 1er report sur le samedi 28 octobre 2017 pour le scrutin dans 4 comtés du pays n'a pas pu résorber la tension. Déjà,



Les affrontements à Kisumu au Kenya

le taux de participation était très bas, par rapport au 1er tour annulé par la Cour suprême, ce qui montre à suffisance que l'appel au boycott a été suivi. Et la situation sécuritaire qui se détériorait d'heure en heure dans l'ouest du pays. Les nombreux groupes de jeunes en colère terrorisaient les agents de l'IEBC et juraient d'empêcher la tenue du scrutin, faisant craindre de nouvelles violences ce samedi.

Sans même pouvoir donner la date à laquelle le scrutin pourra se dérouler dans ces 4 comtés, le Président de l'IEBC affirme avoir pris cette décision pour des raisons de sécurité. Jusqu'à quand donc, les kenyans devraient raisonnablement attendre la tenue de ce scrutin dans ces localités du pays ? Les tensions, en ce moment se seraient affaiblies au point de garantir un scrutin serein ? Quelle serait alors la légitimité du président qui en serait élu ? Autant de questions qui restent en suspens.

Alexandre Wémima

Burkina / Affaire Norbert Zongo
François Compaoré
interpellé à Paris

Sous le coup d'un mandat d'arrêt international émis par la justice burkinabè, François Compaoré, le frère cadet de l'ex président Blaise Compaoré a été interpellé par la police française le dimanche 29 octobre 2017 à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle. Cette interpellation se situe dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat du journaliste Norbert Zongo



Francois Compaore

Depuis la chute du régime Compaoré, le frère cadet François, 63 ans, est visé par un mandat d'arrêt international sur l'assassinat du journaliste Norbert Zongo. Ce dernier a perdu la vie le 13 décembre 1998.

En ce qui concerne François, disons qu'il est poursuivi pour « incitation à assassinat ». Il a été arrêté à sa descente d'un vol en provenance de la Cote d'Ivoire. Selon une source aéroportuaire et son avocat, François a été retenu dans les

locaux de la Police aux frontières (PAF) et devait être présenté au parquet général de Paris.

En décembre 2015, trois anciens soldats du Régiment de sécurité présidentielle (RSP), l'ancienne garde prétorienne de Blaise Compaoré dissoute après sa tentative de coup d'Etat mi-septembre 2015, ont été inculpés par la justice burkinabè dans cette affaire.

Wilfried Bomboma (stagiaire)

Côte d'Ivoire / Religion
L'archevêque de Korhogo
démissionne pour des
raisons de santé

La Conférence des évêques catholiques de Côte d'Ivoire (CECCI) a annoncé il y a quelques semaines la démission de l'Archevêque métropolitain de Korhogo Monseigneur Marie-Daniel Dadiet.

L'annonce de la démission de Mgr Dadiet a été rendue publique par le Père Wofo Nin, le secrétaire général de la Conférence des évêques catholiques de côte d'ivoire.

Sur cette démission, le Père Wofo a déclaré que « Sa Sainteté le Pape François a accepté la démission de Mgr Marie-Daniel Dadiet, qui avait demandé à être relevé de la charge pastorale de l'archidiocèse de Korhogo, pour des raisons de santé, conformément au Canon 401,2 du Code de droit canonique ». En attendant la nomination d'un nouvel évêque, le pape a laissé la charge du diocèse à Mgr Ignace Bessi Dogbo actuel évêque de Katiola.



Monseigneur Marie-Daniel Dadiet

En matière de démission d'évêque, le droit canonique stipule que « L'évêque diocésain qui, pour une raison de santé ou pour toute cause grave, ne pourrait plus remplir convenablement son office, est instamment prié de présenter la renonciation à cet office » (Canon 401, alinéa 2).

« L'évêque dont la renonciation au service été acceptée garde le titre d'évêque émérite de son diocèse et, s'il le désire, conserve sa résidence dans le diocèse, à moins que, dans certains cas et en raison de circonstances particulières, le siège apostolique n'y pourvoie autrement »

Wilfried Bomboma (stagiaire)

A propos du parcours de Mgr Dadiet, disons qu'il a été ordonné prêtre en 1979. De mai 1988 à octobre 2002, il est évêque auxiliaire de Korhogo, puis de 2002 à 2004, évêque de Katiola. Le 12 mai 2004, il est consacré archevêque métropolitain de Korhogo. À 65 ans, Mgr Dadiet est le premier évêque ivoirien à avoir demandé à être relevé de ses charges pastorales. Quelques heures après le communiqué, sa lettre de démission a été relayée sur les réseaux sociaux.

Mobile Money Moov Togo innove en associant le NFC et le QR-code au produit Flooz

Flooz, le produit de transferts d'argent mobile de la compagnie de téléphonie mobile Atlantique télécom Moov Togo, offre aujourd'hui plus de possibilités à ses clients avec le QR-code et le NFC.



Présentation des innovations par un cadre de Moov

Le QR-code et le Near Field Communication (NFC) intégrés au service Flooz, qui a fait l'objet d'une présentation de Moov Togo vendredi dernier à Agbodrafo, sont des technologies permettant aux clients de la compagnie disposant ou non d'un téléphone androïde (dans le cas du NFC) d'effectuer des opérations d'achats et de transfert d'argent avec plus de confidentialité, plus de sécurité, et plus de rapidité.

Le NFC est une technologie de communication de pointe sans fil à courte portée et à haute fréquence, permettant l'échange d'information entre des périphériques équipés de terminaux. Un client de Moov disposant d'un compte Flooz, peut une fois s'être procuré d'un terminal NFC (gratuitement) dans une agence moov, effectuer des paiements, faire des retraits, faire des transactions, sans communiquer son numéro au marchand ou au point de vente. Il suffit qu'il rapproche son terminal NFC (ça peut être un bracelet, une carte, un autocollant disponible gratuitement chez moov) de celui du marchand, du point de vente ou du taxi moto ...disposant aussi d'un terminal pour effectuer son opération.

Le QR-Code de Flooz pour sa part est une application téléchargeable sur Play store avec un androïde. Sans contact et sans avoir aussi besoin de donner son numéro de téléphone, il permet d'effectuer des transactions Flooz.

Contrairement au NFC, le QR-code nécessite l'usage d'un Smartphone. « Le QR code vous permet tout simplement

d'effectuer vos transactions sans donner votre numéro de téléphone. Scannez, valider et payez. Ce code peut être décodé rapidement après avoir été lu par votre application Flooz pour vous permettre d'effectuer vos transactions », explique la compagnie Moov Togo.

« Moov lance aujourd'hui le NFC et le QR-code, deux technologies qui permettent de faire des transactions sans prendre le moindre risque. Il suffit d'approcher un téléphone d'un autre, un terminal d'un autre » a précisé le chef service développement Flooz de Moov Togo, Hugues Ahumez-Zunu.

Moov existe dans plusieurs pays de la sous région ouest africaine. Cependant, c'est Moov Togo qui est la première à introduire le NFC et le QR-code dans son service de mobile money Flooz. Moov Togo est par ailleurs, le leader en Afrique de l'ouest sur le marché du transfert d'argent mobile.

« Moov dans son habitude voudrait apporter des solutions qui facilitent l'accès aux nouvelles technologies à la population togolaise. Le mobile money est une réussite au Togo et nous en sommes fiers. Aujourd'hui nous avons 1,7 millions de clients au niveau du mobile money et ça c'est une réussite au Togo par rapport aux autres pays de la région. Par rapport à la côte d'Ivoire, nous sommes très en avant. Ce qui prouve que le client togolais s'approprie très vite les nouvelles technologies sans aucun problème », a noté le Directeur général de Moov Togo, Abdellah Tabhret.

Rachidou Zakari

Libéralisation du transport aérien Lomé et Nouakchott s'ouvrent mutuellement leur ciel

Les autorités togolaises et mauritaniennes ont signé le weekend dernier un accord bilatéral de transport aérien stipulant l'ouverture mutuelle des espaces aériens des deux pays, conformément à l'accord de Yamoussoukro sur la libéralisation du transport aérien en Afrique.

L'accord scellé vendredi dernier entre le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey et son homologue mauritanien Isselkou Ould Ahmed Izid Bih qui était accompagné de son collègue chargé des Transports et du Commerce, permettra aux compagnies de transport aérien, Asky du Togo et Mauritania Airlines de la Mauritanie de desservir leurs capitales réciproquement. Mauritania Airlines pourra effectuer librement des vols directement vers l'aéroport de Lomé et Asky peut également desservir la capitale mauritanienne en toute liberté.

Mauritania Airline ne veut pas que desservir Lomé. L'entreprise veut également y installer une agence de représentation.

Ce partenariat entre Lomé et Nouakchott

entre dans le cadre de l'accord de Yamoussoukro portant sur la libéralisation du transport aérien en Afrique. Selon l'association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), il faudrait libéraliser le transport aérien en Afrique si on veut que celui-ci se développe pleinement. L'idée est surtout de pouvoir autoriser les compagnies à opérer de n'importe où et à destination de leur choix, leur permettant ainsi d'avoir des routes et des dessertes plus rentables et de mieux optimiser leurs taux de remplissage.

La non-application des accords interafricains fait la part belle aux compagnies étrangères, lesquelles contrôlaient il y a quelques années près de 70% du trafic entre le continent et le reste du monde.

R.Z

Croissance économique dans la sous-région La Cédéao enregistre la plus faible note depuis deux décennies

Mercredi dernier, à l'ouverture de la 55ème session ordinaire du conseil d'administration de la Banque d'investissement et de développement de la Cédéao (BIDC), un rapport sur la situation économique de la sous-région a été rendu public. Selon le rapport, l'aile financière de l'organisation sous régionale prévoit une conjoncture économique morose dans l'ensemble des pays membres. Pour cette année 2017 et l'année suivante, la croissance économique de l'ensemble des 15 pays de la sous-région devrait se situer respectivement à 2.6% et 3.5%, une des plus faibles notes depuis 20ans, indique l'institution.

Allant dans le même sens, un rapport du Fonds Monétaire International sur la situation économique mondiale datant d'il y a deux semaines plutôt indiquait qu'en Afrique subsaharienne, la croissance économique pour cette année 2017 est estimée à 2.6% Et que celle de l'année prochaine est encore plus optimiste, notamment de 3.4%. L'année 2018 va enregistrer une plus forte progression des activités liées à l'économie. Ces dernières prévisions de la banque communautaire indiquent que la situation cette récession due à plusieurs facteurs.

D'abord sur le plan monétaire, l'euro connaît une appréciation de sa valeur face au dollar. Les incertitudes commencent désormais à être levées sur le Brexit, la sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne. Une appréciation qui fait donc monter également la valeur du Fcfa, qui a une parité fixe avec l'euro. Ces répercussions de l'euro sur le franc CFA saquent les pays CFA dont la compétitivité des produits sur

le marché international diminue. Au sein de la cedeao qui compte 15 pays membres, Le franc CFA a cours dans plus de la moitié des nations. Ce qui signifie que la conjoncture économique dans la sous région ouest africaine impacte significativement celle des autres pays membres.

À cette raison s'ajoute la situation de l'économie chinoise. Plus grand partenaire économique et financier de l'Afrique, la Chine connaît depuis quelques années un ralentissement de sa croissance. Cette précarité de l'économie de l'empire du milieu a fait chuter les importations de cette dernières en provenance de l'Afrique. Aussi, des pays comme le Nigéria, exportateur du pétrole, dont les recettes budgétaires ont diminué en raison de la chute du cours de l'or noir ont connu un marasme économique qui a influé significativement sur les autres États membres de la Cedeao. Même si l'on note une reprise de l'économie nigerienne, l'imprévisible est encore loin d'être écarté.

Prosper Awih

Transport routier Baisse du trafic sur la route Lomé-Cotonou

Les crises politiques qui sévissent au Togo depuis quelques mois a eu des impacts négatifs sur plusieurs secteurs activités dont indéniablement celui du transport routier.



Le transport routier est l'un des secteurs qui connaissent une baisse d'activité depuis le début de la crise politique au Togo. Tout comme sur la route nationale n° 1, où la circulation tourne au ralenti, ces derniers mois, l'axe Lomé-Cotonou (pour ne citer que cela) souffre de baisse d'activité.

Un tour effectué par nos confrères de la British Broadcasting Corporation (BBC) au carrefour de l'étoile rouge du Bénin l'une des axes reliant Lomé à Cotonou en dit plus. Selon Cyriaque Azon-Togodo, responsable de la ligne reliant ce carrefour à la capitale togolais les activités sont en parfaite dépression. « Les véhicules que nous avons l'habitude de charger par jours en tant normales varient entre 20 et 22. Mais depuis l'avènement de cette crise on ne charge

que 7 véhicules par jour », a-t-il souligné aux micros de nos confrères.

Du coup, chaque véhicule au départ de Cotonou est autorisé à chargé quatre passagers à 5000 francs par tête. Soit une recette totale de 20.000 francs servant à la couverture du prix de carburant, les droits et taxes ainsi que la part du propriétaire du véhicule qui s'élève à 8000 francs par jours. Du fait de la baisse du trafic, de la désinformation et de certains incidents sur les voies publiques les conducteurs sont devenus des victimes collatérales de la crise togolaise.

Mais en attendant une sortie victorieuse de la crise tous les acteurs économiques concernés ne perdent pas espoir.

TM



Dossier

Fin du 1er congrès d’UNIR

De nouveaux organes pour relever de grands défis

Le premier Congrès du parti Union pour la République (Unir) a connu son épilogue hier dimanche 29 octobre au Stade Docteur Kaolo à Tsévié après deux jours de travaux ouverts le samedi 28 octobre. Les congressistes ont lu et relu les textes du parti et renouvelé le bureau politique national. Une instance à la tête de laquelle, le président Faure Gnassingbé succède à lui-même. Aklesso Atchole en est le Secrétaire exécutif et Dzigbodi Yawa Tsegan, la Trésorière générale.



Le président national d’UNIR, Faure Gnassingbé

Les militants et sympathisants d’Unir créés cinq ans plus tôt, au lendemain de la dissolution du Rassemblement du Peuple Togolais (Rpt), se sont donnés rendez-vous à Tsévié, pour le premier congrès ordinaire du Parti. Ces assises ont mobilisé quelque 4000 militants venant de plusieurs coordinations à l’intérieur et à l’extérieur du pays. Faits notables au terme de ce congrès historique: Faure Gnassingbé, Président du parti dès sa création, conserve son statut de «Président national fondateur». Dans la nouvelle dynamique prise et actée par le parti à ce congrès, Il sera assisté de 4 vice-Présidents régionaux et d’une Vice-présidente préfectorale. Il s’agit de : Taïrou Baguebiegue pour les Savanes ; Affo Atcha Dedji pour la Centrale ; Komi Ihou pour les Plateaux ; Kodzo Adedze pour la région Maritime et Mme Mémounatou Ibrahima pour couvrir la grande préfecture d’Agoè. Les noms des vice-Présidents d’UNIR devant couvrir Lomé et la Région

de la Kara seront connus ultérieurement. On note en outre, l’élection d’un Secrétaire exécutif, en la personne de M. Aklesso Atchole et d’une Trésorière générale qui n’est autre que Mme Dzigbodi Yawa Tsegan.

Des challenges clés

«Unir nos énergies pour un développement harmonieux du pays», tel était le thème de ce 1er Congrès statutaire du parti. Il n’existait pas meilleur thème pour bien rappeler le contexte de crise politique nationale qui a « hanté » directement ou indirectement ces assises et les nouvelles structures dont le partimajoritairesedote. Il adéjà remporté de plusieurs joutes électorales d’importance et il est appelé à faire face à deux autres, non moins importantes l’année prochaine, notamment, les Locales et les Législatives. Bien d’analystes estiment à juste titre que la nouvelle organisation du parti avec ses pôles régionaux structurés,



Le nouveau bureau politique avec Sélom Klassou au milieu



Le secrétaire exécutif d’UNIR, Atcholé Aklesso, dans son discours de clôture



Liesse de militants



Scène de joie des militants

Dossier



Sélom Klassou clôturant les travaux du congrès

visé à remobiliser les militants et gagner le cœur de beaucoup d'autres, avec un contexte de crise politique qui redessine assurément la cartographie des enjeux et des fiefs acquis ou non au parti.

Il y a effectivement du travail à abattre et le chef du parti a voulu se faire clair en ouvrant les travaux du congrès Samedi. « Travaillons, travaillez pour que nous puissions nous doter d'une bonne organisation, de bons organes et que nous soyons efficaces au service de notre pays, au service du Togo. Pour nous, c'est ce qui compte le plus », a martelé le président Faure à l'endroit de tous ces militants, à qui il demande par ailleurs de taire les malentendus : « Anciens ou nouveaux, nous sommes aujourd'hui tous militants d'Unir et nous voulons le bien du Togo », a-t-il souligné. Sans cette cohésion, la couverture efficace et efficiente du territoire national, l'un des objectifs avoués de ces nouvelles structures, sera difficilement atteint.

Changement de contexte national qu'international

Dans son intervention, le Secrétaire Exécutif du parti a remercié le président pour la confiance et les congressistes pour la réussite des travaux. A l'en croire « Il y a cinq ans, les défis auxquels nous étions confrontés ont connu de

profondes mutations doublées d'un contexte tout aussi complexe au plan national et international. C'est à l'aune de ces différentes et profondes mutations, que je mesure l'immensité de la tâche que le Président du parti a bien voulu me confier ce jour et à travers ma modeste personne à nous tous militantes et militants engagés derrière lui », a-t-il déclaré, avant de rappeler que : « Quels que soient les défis et les difficultés que nous avons rencontrés sur le chemin de la structuration de notre parti, il est important de dire tout haut que nous l'avons fait. Oui nous l'avons fait. Nous l'avons tout simplement fait pour le bonheur de nos militants et sympathisants et aussi et surtout pour l'avenir de notre belle et jeune nation. »

Et d'espérer au regard de l'esprit avant tout avant-gardiste du parti que « nous nous devons d'inaugurer une nouvelle façon de fonctionner et de résoudre les différents problèmes auxquels sont confrontés nos militantes et militants. Aux défis de structuration, d'organisation, de formation idéologique et citoyenne, s'ajoute la nécessité d'apporter des réponses idoines aux problèmes de pauvreté, d'employabilité, de chômage et autres pris en compte dans la déclaration de politique générale ».

TM



Le nouveau bureau au cours des travaux de clôture



Le PR à son arrivée avant l'ouverture des travaux



Le PR saluant des militants

Suite de la page 3 Communiqué du conseil des ministres du vendredi 27 octobre 2017

Sans vouloir interdire, ni restreindre la liberté de manifestation, le gouvernement a demandé aux partis politiques que les manifestations de rue soient organisées durant le week-end et que les meetings soient privilégiés en semaine dans l'esprit de permettre aux autres citoyens de jouir de leurs droits d'aller et venir librement. C'est ainsi que le gouvernement a décidé de demander aux organisateurs de différer les marches programmées par le collectif de l'opposition les 18 et 19 octobre 2017 aux 21 et 22 octobre 2017.

Ces mesures ont été notifiées aux organisateurs par le biais d'une décision motivée conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi fixant les conditions d'exercice des manifestations pacifiques publiques. Les organisateurs pouvaient faire appel de cette décision si elle ne les agréait pas auprès de la chambre administrative de la Cour Suprême, comme le recommande les articles 23 et 24 de la loi suscitée. Nonobstant ces dispositions, la coalition a maintenu les marches pour les 18 et 19 octobre. Dispersés par les forces

de l'ordre au point de rassemblement, les manifestants ont érigé des barricades sur les principales voies de la ville, agressé physiquement des personnes qui vquaient librement à leurs activités, jeté des pierres sur les forces de l'ordre, cassé des biens publics et privés, brûlé des pneus, etc. Le gouvernement constate, que sur l'ensemble de toutes ces manifestations qui ont occasionné des morts d'hommes et des destructions publiques et privées, les responsables de la coalition des partis de l'opposition qui organisent ces manifestations soit disant pacifiques, n'ont jamais déploré ni condamné publiquement ces faits d'une extrême gravité. Face à cette situation, le gouvernement a de nouveau déploré, à l'occasion de l'hommage rendu aux victimes civils et militaires ce jour, les graves violences et les dégâts considérables qui ont été enregistrés depuis le 19 août 2017. Il réaffirme son profond attachement au respect des libertés fondamentales, particulièrement la liberté de réunion et de manifestation pacifique publique. Il est cependant primordial que ces manifestations se déroulent dans le respect de la loi

et de la préservation de l'ordre public.

Dans cette optique, le gouvernement engagera sans délai, les initiatives idoines afin d'évaluer ensemble avec tous les acteurs politiques, les conséquences des débordements et incidents constatés suite aux manifestations afin de prendre les mesures appropriées pour préserver la liberté de manifestation pacifique publique mais aussi promouvoir une atmosphère de sérénité indispensable à la recherche de solutions durables à la question des réformes politiques. Le gouvernement présente une fois encore ses condoléances aux familles éplorées et souhaite un bon rétablissement aux blessés.

Le conseil des ministres rappelle que la solution aux problèmes ne peut se faire que dans un climat de paix. Il lance donc un appel pressant aux acteurs politiques de tous bords, afin qu'ils évitent toute activité susceptible d'entraîner des pertes de vies humaines d'une part, et les destructions des biens aussi bien publics que privés d'autre part.

Fait à Lomé, le 27 octobre 2017 Le Conseil des ministres

tm▶

Services & détente

Blague du jour

Toto crée un bar-restaurant et lui donne pour nom "" MANGEZ et BUVEZ, vos PETITS-FILS PAYERONT"
Un homme y entre, mange et boit pour un montant de 1500f. A sa sortie, une facture de 17.900 frs lui est tendue.
Surpris, il dit : " Mais mon petit- fils payera ! "
Toto lui répond : "C'est la facture de ton grand père"

Jeux & questions

6
8
4

- 1) Combien de chiffres voyez-vous?
- 2) Détaillez-les
- 3) Donnez la somme des chiffres que vous avez trouvée
- 4) La somme (?) de ces chiffres donne ceci:
- ? × 2 + 4 ÷ 2 - ? = 2

Leçon du jour

Un Maître spirituel vit un scorpion se noyer et décida de le tirer de l'eau.
Lorsqu'il le fit, le scorpion le piqua.
Par l'effet de la douleur, le maître lâcha l'animal qui de nouveau tomba à l'eau en train de se noyer.
Le maître tenta de le tirer nouvellement et l'animal le piqua encore.
Un jeune disciple qui était en train d'observer se rapprocha du Maître et lui dit :« Excusez-moi Maître, mais pourquoi insistez-vous ? Ne comprenez-vous pas qu'à chaque fois que vous tenterez de le tirer de l'eau, il va vous piquer ? »
Le maître répondit : « La nature du scorpion est de piquer et cela ne va pas changer la mienne qui est d'aider. »
Alors, le maître réfléchît et à l'aide

d'une feuille, il tira le scorpion de l'eau et sauva sa vie, puis s'adressant à son jeune disciple, il continua :
" Ne changes pas ta nature si quelqu'un te fait mal, prends juste des précautions. Car, les hommes sont presque toujours ingrats du bienfait que tu leur fais. Mais, ce n'est pas une raison d'arrêter de faire du bien, d'abandonner l'amour qui vit en toi.
Les uns poursuivent le bonheur, les autres le créent.
Préoccupe-toi plus de ta conscience que de ta réputation. Parce que ta conscience est ce que tu es, et ta réputation, c'est ce que les autres pensent de toi...
Quand la vie te présente mille raisons de pleurer, montre-lui que tu as mille raisons pour sourire.

Traduction

Avez-vous un texte, un document, un diplôme à traduire?
Plus de soucis, contactez:
Africa Translate Consulting.
Tél: (+228) 90 30 26 94 / (+228) 22 44 89 43
E-mail: dhoglonou@africatranslate.com



Photo du jour



Commentez cette photo

Pharmacies de garde de Lomé du 23 au 30 /10/ 2017

3E ARRONDISSEMENT	22 21 5227	BD. 13 JANVIER
ETOILES	22 21 8847	AV. NL MARCHE
ECLAIR	22 227511	BÈ AHLIGO
OCEANE	22 226277	RUE OCAM
DES APÔTRES	22 27 11 98	AKODESEWA
HORIZON	22 20 42 42	NYÉKONAKPOÈ
STE MARIE	22 21 85 58	TOKOIN-RAMCO
BON SECOURS	22 20 76 30	CASSABLANCA
JUSTINE	22 21 00 01	TOKOIN HABITAT
UNIVERS - SANTE	22 52 41 39	CITÉ OUA
ISIS	23 36 95 65	NUKAFU
OUSIA POUR LA VIE	22 61 22 25	(HOUNTIGOMÉ)
LILAS	22 26 29 59	KÉGUÉ
ST PIERRE	22 26 19 73	HEDZRANAWÉ
MISERICORDE	23 38 47 62	BE-KPOTA
SARAH	22 27 09 25	ADAKPAMÉ
ELI-BERECAL	22 51 22 82	ADIDOGOMÉ
LA REFERENCE	23 20 24 15	ROUTE DE KPALIMÉ
BONTE	92 94 84 40	ROUTE DE SEGBE
LE GALIEN	22 51 71 71	ADIDOADIN
DU POINTE	22 51 91 71	DJIDJOLÉ
VIGUEUR	22 51 63 30	AGBALEPEDOGAN
DIEUDONNE	23 38 07 44	LLEO 2000
VOLONTAS DEI	22 36 00 95	AVÉDJI, "SUN CITY"
AGOE-NYIVE	22 25 83 38	AGOÈ-NYIVÉ
ESPACE VIE	22 32 87 20	AGOÈ LOGOPÉ
APOU ANTOINE	22 19 12 15	AGOÈ-ASSIYÉYÉ
DIVINA GRACIA	22 45 79 69	AGOÈ-FIOVI
DE L'EDEN	22 27 53 55	BAGUIDA
VERSEAU	22 27 34 53	BAGUIDA

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suice; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15
DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

Afrique

Les chaussures en tissus traditionnels sont à la mode

Cette tendance est connue du succès sur les continents africain, asiatique et Sud-Américain.

Une tendance souvent fait profiter d'autres, pourquoi? Les imprimés à inspiration asiatique sont créés à partir d'une collection de vêtements de voyage de Stromae sa femme et Matthieu chedid au Japon. On peut dire que c'est une façon même de s'habiller de Stromae et avec l'il y a l'habitude de se montrer avec sur public.

Et cette fois Matthieu Chedid voudrait lancer cette mode et parer les chaussures de tous les jeunes avec des tissus africains. Une action faite et non les gains vont être versés au profit de l'association Donko qui œuvre grâce à la danse aux profits des jeunes en difficultés. Un nouveau site qui vient de produire des chaussures tendances faites de tissus traditionnels d'Afrique, vient de naître par la marque Panafrica.

Il s'agit bien là des tissus traditionnels d'Afrique mai non pas de la contrefaçon comme en en voit partout dans ce moment, plus du vrai.Panafrica détient son usine au Maroc et revers une partie de son bénéfice pour des associations. Actuellement, cette marque concocte un autre projet de confectionner leur nouveau modèle de chaussures, mai avec les tissus traditionnels Sud-Américain Inkkas.

Ce projet d'envergure va profiter la population péruvienne



Chaussure-en-tissus-traditionnels

avec sa main d'œuvre réputée qui respectent même l'environnement. La collection Vegan proposée par les Inkkas, s'engage à replanter un arbre pour un produit vendu. Y a vraiment de quoi pour défendre l'environnement!

Lapressedefrance.fr

Afrique de l'Ouest / Prix d'excellence des Medias
Le Togolais Fousseni Saïbou récompensé

Fousseni Saïbou, journaliste à Kanal FM s'est vu décerné le samedi 28 octobre 2017 à Accra, le meilleur prix en reportage santé dans le cadre du prix d'Excellence des Medias d'Afrique de l'Ouest. L'événement a été organisé par Media Foundation for West Africa.



Fousseni SAIBOU était en compétition avec ses homologues de Burkina 24 et ORTB Radio Parakou. Sur les six catégories, il est le seul francophone à avoir été primé. Le

premier prix toutes catégories confondues est revenu au Ghanéen Seth Kwame Boateng de Punch Newspaper. Plus de 400 articles ont été soumis par des journalistes issus de 12 pays de l'Afrique de l'Ouest. 15 ont été dégagés pour la phase finale. Les Gagnants ont reçu des plaques en cristal, des certificats et des prix en espèces.

Tous les 15 présélectionnés seront aussi admis comme membres du Réseau du Journalisme pour le Changement de la Fondation et bénéficieront d'opportunités de formations régulières au niveau national et international en vue de leur permettre de renforcer leurs capacités pour influencer les changements positifs dans leurs sociétés à travers le journalisme.

Plus de 400 articles ont été soumis par des journalistes issus de 12 pays de l'Afrique de l'Ouest. Après une étude approfondie de tous les articles, les trois membres du jury ont présélectionnés 15 noms de journalistes de 6 catégories.

La Conférence d'Excellence des Médias d'Afrique de l'Ouest et Remise des Prix (WAMECA) est sponsorisée par Tullow-Ghana, MTN-Ghana, Chamber of Bulk Oild Distributors Ghana, Stanbic Bank et l'Ambassade des Etats Unis au Ghana. L'évènement est aussi soutenu par plusieurs médias partenaires à travers l'Afrique de l'Ouest.

TM

Prix Media COP Awards 2017
Le journaliste Yao Kpokpo primé

Le journaliste Yao Kpokpo, journaliste chargé des questions environnementales à la radio Zéphyr Fm à Lomé a décroché le premier prix du concours Media Cop Awards 2017. Lauréat, Kpokpo participera à la prochaine Conférence sur les changements climatiques-COP 23 à Bonn en Allemagne du 06 au 17 novembre 2017.



La troisième édition du concours Media Cop Awards a été organisée par l'Alliance des Medias pour l'Eau et l'Assainissement(AMEA) en collaboration avec l'Union Européenne(UE), l'Ambassade de France et celle d'Allemagne au Togo. Les prix ont été remis aux lauréats le 25 octobre dernier à Lomé.

En livrant ses impressions à la presse, Kpokpo a déclaré « c'est un sentiment de joie et d'allégresse qui m'anime en sachant que je viens d'être sacré meilleur journaliste dans le cadre du concours ».

Les journalistes Jean Martin Amekouvo de l'Agence Togolaise de Presse (ATOP) et Gaetan Kpadjeba de New World Tv ont reçu les 2è et 3è prix. Ils ont respectivement reçu un ordinateur et une enveloppe chacun.

Le président du comité d'organisation du concours,

Aménignon François Komi, s'est félicité de la tenue de cet évènement et a encouragé tous ceux qui ont postulé au concours mais n'ont pas été retenu. Selon l'Ambassadeur de France au Togo, Marc Vizy, la planète est un bien commun et « en matière de réchauffement de la terre, les journalistes constituent des médiateurs » et personne mieux qu'eux ne peut faire passer des messages pertinents à la population en ce qui concerne la protection de la planète.

Le Media Cop Awards est un concours qui met en compétition les journalistes qui publient ou diffusent des programmes axés spécifiquement sur les défis et enjeux des changements climatiques. Le projet vise notamment à amener les medias togolais à accorder une place importante aux questions de changements climatiques dans leurs programmes.

TM

Lire

« ...De proverbes en paraboles, de paraboles en sentences, de sentence en devinettes. Les paroles du devin éclairent les actes qui conjurent le sort : prendre trois noix de cola, une blanche et deux rouges, un œuf de poule pondu le jour même ; marcher, sans jamais se retourner, quoi qu'il puisse se passer, jusqu'à la mer ; mâcher un petit morceau de chaque cola ; disposer dans le sable les trois colas autour de l'œuf ;cracher les morceaux de cola mâchés sur l'œuf ;planter deux bougies noires allumées de chaque côté des colas et de l'œuf , s'asseoir face à la mer, devant l'œuf et les trois colas, et attendre. Attendre. Attendre et prier. Le devin lui révèle la prière avant d'ajouter : "Ce qui apparaîtra n'est plus de mon ressort, ce serait à toi seul d'en décider".

« Le père se rend au bord de la mer, dispose les sacrifices et se prosterne en prière devant la mer. Il prie. Longuement. Jusqu'à... minuit. Jusqu'à ce que les eaux bouillonnent ; une vague s'avance, se glisse sous bougies, colas et œuf, puis se replie ; les flammes des deux bougies encadrant l'œuf et les colas tangent sur la mer tumultueuse. Plus elles s'éloignent, plus leurs flammes illuminent la mer ; on dirait de grandes torches. [...] la mer se calme, les flammes s'immobilisent. A l'endroit où brillent les offrandes, l'eau à nouveau bouillonne et, cette fois, une vague s'élance, gigantesque, jusqu'à la cime de la nuit, jusqu'au toit du ciel, avant de retomber lentement, délicatement, comme si elle craignait d'étouffer les bougies. Elle les emporte dans le ventre de la mer.

« Elle lui apparaît dans une lumière de dix milles soleil, mettant fin au ruses des ténèbres qui, à nouveau, tentaient de prendre possession de la mer. Il la reconnaît. Ses yeux éblouis ne parviennent pas encore à cerner ses contours, mais c'est elle. Instinctivement il la reconnaît. Mami Wata. La sirène des sirènes. Belle au-delà de tout ce que chantent les griots et les légendes.

« Mami Wata marche jusqu'au père. Elle est nue et tient une machette. Elle recommande au père de s'accoupler avec ce qui apparaîtra. Ou de lui trancher la tête. Libre à lui. Elle lui tend la machette : "Regarde qui arrive".

« Le père se retourne. Un arc-en-ciel à tête noir de cobra et à grand ailes de vautour, sa queue de scorpion géant dressée au-dessus de lui, une menace, fonce sur le père. L'arc-en-ciel tournoie autour du père qui brandit la machette afin de lui trancher la tête. Mais il se ravise, laisse choir l'arme dans le sable et saisit à bras-le -corps l'arc de lumières qui, de son côté, s'enroule autour de lui... »

Extrait de Babyface de KOFFI KWAHULE. Ed CONTINENT NOIRS GALLIMARD. Pp 13 à 14.



Sports

FTF / Championnat de 1ère division A-t-on les moyens pour un championnat à 16 équipes ?

La Fédération togolaise de football (FTF) a décidé que le championnat togolais de 1ère division saison 2017-2018 va se jouer à 16 équipes.



Guy Akpovy

Ce ne sera plus 12 équipes, mais 16 au total pour le championnat de première division cette nouvelle saison. Ainsi en a décidé le président de la Fédération togolaise de football, Guy Akpovy la semaine dernière. En ajoutant de nouvelles équipes, dont Gomido FC, aux douze initialement prévues, le Colonel Akpovy semble

trouver une solution à l'épineux conflit engendré par la « Gbikintitada » responsable de la relégation du club de Fioeko. « Je voudrais qu'on joue au football. On ne peut pas attendre éternellement », a-t-il expliqué. La décision de la FTF ne sera pas sans conséquences. En effet, 12 qu'elles étaient la saison dernière, elles seront finalement 16 équipes à prendre part à ce championnat qui peine à relever son niveau, à cause du manque de moyens financiers.

La formule de Guy Akpovy règle certes des problèmes mais on peut toujours se demander si c'est la bonne solution et si la FTF aura les moyens pour organiser un championnat D1 à 16 équipes et un championnat D2 à 20 ?

R. Zakari

Mondial 2018 La FIFA annonce une hausse de 12 % du prize money

Les 32 sélections qui vont disputer la Coupe du monde 2018 en Russie se partageront 400 millions de dollars soit une augmentation de 12% par rapport à l'édition 2014, a annoncé la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) le 27 octobre dernier.

Réuni à Calcutta en Inde, le Conseil de la FIFA a pris plusieurs décisions importantes en lien avec la coupe du monde dont celle concernant le prize money pour les pays qualifiés. Les 32 sélections se partageront ainsi 400 millions de dollars soit environ 344 millions d'euros. Au Brésil notamment en 2014 ce « prize money » représentait 358 millions de dollars ce qui équivalait à 308 millions d'euros dont 35 millions de dollars pour le gagnant, 25 pour le finaliste, 22 pour le troisième, et 20 pour l'équipe classée quatrième. Les équipes qui ne sortaient pas de la phase des poules obtenaient pour leur part 8 millions de dollars, les sélections éliminées en huitièmes de finale 9 millions de dollars et les quart-de-finalistes 14 millions. Outre ces sommes, la FIFA avait dédommagé les

équipes pour leurs frais de préparation à hauteur de 1,5 million de dollars par nation. Au cours du même conseil l'instance suprême du football a également adopté un système de régulation des transferts internationaux (International Transfer Matching System, ITMS) pour les footballeuses professionnelles qui sera effectif à compter du 1er janvier 2018. Ce mécanisme permettra à la FIFA de contrôler les mouvements de joueuses et le marché des transferts internationaux, dans le but de rendre le football féminin plus transparent et professionnel. La fédération a par ailleurs annoncé le lancement d'une fondation au premier trimestre 2018 afin de développer ses activités dans le domaine social.

TM

Bundesliga Doublé du Togolais Ihlas Bebou le weekend dernier

L'espoir du football togolais Ihlas bebou a participé activement à la victoire de Hanovre 96(4-2) face à Dortmund ce samedi lors de la 10è journée de la Bundesliga en marquant deux buts.

Il fait partie des joueurs qui croissent en performance. Titulaire pour cette réception du leader de la 9è journée, Ihlas Bebou la encore prouvé en inscrivant son premier doublé dans le championnat allemand. L'ancien joueur de Fortuna Düsseldorf a donné l'avantage (40è) aux siens alors que les deux équipes faisaient jeu égal (1-1). Le résultat sera à l'avantage des locaux (2-1) à l'issue de la première mi-temps. Il a inscrit son but après les buts de son coéquipier Jonathan sur penalty (20è) et de l'égalisation

du jeune français de 18 ans Zagadou (27è). De retour des vestiaires, pierre Emerick Aubameyang et ses coéquipiers ont remis les pendules à l'heure grâce à Yarmolenko (52è). Leur joie sera de courte durée puisque Klaus marque le troisième but de Hanovre 96 (60è) avant le doublé de l'Epervier (86è). Remplacé à la dernière minute, Ihlas Bebou a été ovationné par le public. Hanovre prend la 4è position avec 18



Ihlas bebou

points. Pour sa part le togolais affiche au terme de la rencontre 534 minutes de jeu, 3 buts en 8 matches dont 4 comme titulaire. il est désormais le

2èm meilleure buteur de Hanovre 96 derrière son coéquipier Martin Harnik(5 buts en 10matches). Wilfried Bomboma (stagiaire)

Tennis Huitième titre de Federer à Bâle, face à Del Potro

Roger Federer, 2e mondial, a remporté hier pour la huitième fois "son" tournoi de Bâle en dominant Juan Martin Del Potro (19e) en trois sets (6-7,6-4, 6-3). Le Maestro glane par la même occasion son 95è tournoi sur le circuit ATP, avant d'aborder le Masters 1000 de Paris-Bercy en favori la semaine prochaine.

Roger Federer a remporté pour la huitième fois le tournoi de sa ville natale, Bâle, en triomphant en trois sets serrés 6-7 (5/7), 6-4, 6-3, de l'un de ses grands rivaux, l'Argentin Juan Martin Del Potro, le dernier homme à l'avoir battu, en quart de finale de l'US Open en septembre.

S'il mène désormais 18 à 6 contre Del Potro, le Suisse a souvent peiné contre le Sud-Américain après sa première défaite-surprise, en finale de l'US Open en 2009. La « Tour de Tandil » s'était même permise de le battre chez lui à Bâle en finale à deux reprises, en 2012 et 2013.

Une impasse à Bercy ?

Le match de dimanche, souvent de très haut niveau, n'a pas fait exception à la règle. Federer a cédé la première manche après un gros combat et a même eu un break de retard dans le troisième set avant de faire la différence en prenant tous les risques (40 coups gagnants à 26 au total).



Roger Federer

C'est le septième titre du champion helvétique cette saison (et le 95e de sa carrière) après l'Open d'Australie, Indian Wells, Miami, Halle, Wimbledon et Shanghai. Il n'avait plus fait une telle moisson depuis 2007 (8 titres). « Tu es dans une forme fantastique, j'espère être dans une forme pareille à ton âge, mais je n'y crois pas trop », l'a salué l'Argentin lors de la remise des trophées.

Reste maintenant à savoir si Federer décidera de faire l'impasse sur le Master 1000 de Paris-Bercy, qui commence lundi, pour se consacrer au Masters de Londres (du 12 au 19 novembre, pour lequel Del Potro reste en course). Dans ce cas, il ferait alors une croix sur ses minces chances de dépasser Rafael Nadal au classement ATP avant la fin de l'année.

ouestfrance.fr

Reportages



Social

Coup de pouce de Moov Togo à l'hôpital psychiatrique de Zebe-Aneho

L'hôpital psychiatrique de Zebe-Aneho a reçu vendredi dernier la visite des dirigeants et agents de la compagnie de téléphonie Moov Togo venus offrir à ce centre, des dons et un appui financier pour la construction d'un centre d'écoute en projet.



Le personnel de Moov Togo avec à sa tête, M. Abdellah Tabhuret, a offert des vivres et non vivres au centre hospitalier spécialisé dans la prise en charge des malades mentaux de Zebe-Aneho. Les dons composés des sacs de riz et de maïs, des détergents, des savons, des chaussures et autres proviennent de la compagnie et de son personnel qui se sont cotisés afin d'apporter un soutien au centre. L'hôpital psychiatrique a également reçu un chèque de 15 millions destiné à la construction d'un nouveau centre d'écoute des jeunes pour la prévention des maladies mentales.

Le directeur général de Moov Togo Abdellah Tabhuret prenant la parole lors de la cérémonie de remise des dons, a souligné l'importance du travail qu'effectue le centre de Zebe pour la prise en charge des patients souffrant des maladies mentales au Togo.

« Souvent un centre psychiatrique et ceux qui y sont dedans sont parfois stigmatisés et discriminés, nous avons pensé aider ces personnes qui prennent soins des malades. En plus des dons vivre et non vivre, nous avons pensé appuyer le centre en 2018 à hauteur de 15 millions de francs CFA pour la construction d'un centre d'écoute et de prévention des jeunes », a-t-il expliqué. « Nous en sommes tellement honorés et nous encourageons ces genres d'initiatives aussi bien individuelles que collectives qui viennent accompagner les efforts du gouvernement dans le sens d'améliorer les conditions de vies des patients de cet hôpital. Le don que nous avons reçu aujourd'hui est énorme et inestimable, nous voudrions remercier la société Moov pour cette offre », a déclaré le directeur du centre hospitalier de prise en charge des malades mentaux de Zebe-Aného, Issifou Souleymane.

R. Zakari

Education

Chronogramme de l'année scolaire 2017-2018

Le ministère des enseignants primaires et secondaires a rendu public le chronogramme de l'année scolaire 2017-2018 et les dates des examens scolaires. La rentrée remonte au 2 octobre dernier pour 2 413 394 élèves



Le BAC1 (première partie) ouvre le bal le 22 mai suivi du brevet d'étude du premier cycle (BEPC), le 5 juin, le 18 juin pour le CEPD (Certificat d'étude du premier degré).
Découpage de l'année scolaire 2017

2018 se présente comme suit:
1er trimestre 2 octobre au 22 décembre 2017
2ème trimestre 8 janvier au 23 mars 2018

3ème trimestre 03 avril au 6 juillet 2018
Dates des différents examens scolaires :
BAC I du 22 au 26 mai 2018
BEPC du 5 au 8 juin 2018
CEPD du 18 au 20 juin 2018
BAC II du 18 au 23 juin 2018
A noter que la date de clôture des inscriptions à tous les examens est prévue pour le 20décembre 2017.

TM

Vente de friperies

Un commerce nocturne en vogue

Les commerçants ambulants ne cessent d'innover dans le pays. En effet à Lomé, la capitale du Togo, il n'est plus peut être une surprise de voir des activités qui se faisaient avant en plein jour se dérouler dans la nuit. Pour cette nouvelle trouvaille, des commerçants se promènent avec des habits usagers en mains ou sur la tête dans les coins et recoins des quartiers de la capitale avec des friperies qu'ils proposent aux passants. D'où vient donc l'idée du commerce ambulant dans la nuit et quelles sont les raisons qui motivent ce choix ?

Le commerce ambulant de nuit ne date pas d'aujourd'hui. Il est très populaire et a pris de l'ampleur avec l'avènement des "prêt-à-porter". Pour se rendre compte du phénomène, il suffit de parcourir des rues de la capitale, de visiter certains carrefours pour observer ce qu'innovent les jeunes commerçants. Après plusieurs investigations, il ressort que parmi les jeunes qui s'adonnent au commerce nocturne certains sont des apprentis et d'autres des élèves. Pour ces deux catégories de personnes, c'est au retour du travail ou de l'école le soir qu'ils profitent pour faire un petit tour en ville et proposer leurs articles à de potentiels clients.

Du lot de ces commerçants et une cause de la persistance de la vente nocturne, Essévi a expliqué que « Les gens n'acceptent pas acheter pendant la journée, ils sont souvent frustrés des moqueries que lancent des gens sous prétexte qu'ils n'ont pas d'argent pour acheter des choses de qualité. Quand la nuit arrive, il est difficile de distinguer des gens et ça favorise nos clients ». Pour sa part, Dineh, un client que nous avons croisé avec un vendeur, a expliqué qu'« il n'y a aucune différence entre les friperies et les habits vendus en boutique ». Dans cet ordre d'idée, Justine, une étudiante à l'Université de Lomé a estimé que « vu le coût élevé des "prêt-à-porter", des pagnes et la main



Un vendeur ambulant de friperies

d'œuvre de la couturière, je préfère les friperies ». Au regard des témoignages recueillis, on peut conclure que les commerçants nocturnes gagnent leur vie. Si ces friperies de moindre coût sont prisées par bon nombre de clients, précisons qu'ils commencent à influencer le mode vestimentaire de beaucoup de personnes mais au détriment de la valeur qu'on se doit de donner aux tenues et parures traditionnelles.

Eros Dagoudi

Civisme et citoyenneté

La jeunesse de Togblékopé sensibilisée

Le ministère du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a organisé le 27 octobre dernier, conjointement avec le ministère de de la formation civique une séance de sensibilisation sur le civisme et la citoyenneté à l'endroit des jeunes de Togblékopé.



Officiel de la scéance de sensibilisation

Cette séance de sensibilisation a été une occasion pour les organisateurs de rappeler à la jeunesse de Togblékopé les vertus du civisme et de la citoyenneté. Les jeunes ont été formés sur leur éveil de conscience et sur leur rôle et responsabilité en tant qu'acteurs clés dans la promotion de la paix et de la lutte contre la violence. En rapport avec la tendance pour des jeunes de basculer dans la violence, Arime Anala, le directeur de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a déclaré que « De plus en plus, les jeunes s'invitent dans les actions de violence et les

troubles sociaux qu'on connaît. Nous pensons qu'il est important que la jeunesse soit sensibilisée sur sa responsabilité en ce qui concerne la préservation de la paix et le mieux vivre».

Sans se limiter à Togblékopé avec la campagne qui est entamée, Anala a annoncé que la séance de sensibilisation, qui est une suite des activités engagées à l'occasion de la journée internationale de la jeunesse, se poursuivra dans toutes les localités du pays.

Justin A.

Publireportage



Industries

SDMO met en valeur son savoir-faire et ses produits

La Société ETRADIS, dirigée par Mr MELESUSU, Distributeur agréé des produits KOHLER-SDMO au TOGO, a organisé à l'hôtel Sancta Maria de Lomé, un séminaire technique de présentation des produits et du savoir-faire de la société SDMO Industries.



M. LE GALL

Lors de cet événement particulier, Mrs LE GALL et LINQUETTE, responsables SDMO Industries étaient présents. Avec plus de 25 ans d'expertise, ETRADIS jouit d'une grande expérience dans le domaine de la fourniture, l'installation et la maintenance des groupes électrogènes. Elle assure, en tant que distributeur des produits KOHLER/SDMO, le service après-vente et bénéficie du support technique de ce fabricant ainsi que des formations régulières en usine. Egalement spécialisée dans les travaux d'électricité générale et industrielle, elle a, à ce titre, travaillé à la réalisation de gros projets de la sous-région (construction de centrales au Ghana, Bénin, Togo). SDMO Industries a ouvert un bureau au TOGO il y a 4 ans, pour assister localement ainsi que dans la sous-région ses distributeurs et leurs clients. En effet, profitant

des facilités offerte par la plateforme aéroportuaire de Lomé, SDMO Industries a décidé de s'établir au TOGO et de faire de ce bureau sa base en Afrique de l'Ouest. Le port de Lomé offrant également la possibilité d'établir un stock sous douane, SDMO Industries a mis en place et finance un stock d'une centaine de groupes électrogènes de 12 à 1 000 kVA, très facile à dispatcher dans toute la sous-région. Présente en Afrique depuis 1966, SDMO Industries, à l'écoute des besoins de ses clients et toujours à la recherche de solutions innovantes et de proactivité a décidé en partenariat avec son distributeur ETRADIS, l'organisation de ce séminaire à Lomé pour présenter ses nouveautés et échanger sur les besoins et les attentes locales. A également été présenté aux participants, un groupe électrogène de 200 kVA capoté insonorisé sous sa

marque KOHLER-SDMO, spécifiquement dédié au marché Africain, c'est-à-dire, produisant toute sa puissance dans des conditions de température élevées. Les participants, présents à ce séminaire, étaient originaires de différents secteurs tant industriels que privés (banque, etc..). En parallèle consciente de son rôle d'acteur économique local SDMO Industries s'est organisé pour donner à la population Togolaise via des associations locales,

une vingtaine de groupes électrogènes portables de 2000W permettant ainsi de participer à titre privé au développement du pays. Ces initiatives permettent à tous de mieux connaître les avantages des produits KOHLER-SDMO et leur force, soutenue par une équipe commerciale locale et des distributeurs dynamiques.

Contact :
Société ETRADIS
contact@etradisgroup.com
tel : 22.21.23.77
www.etradisgroup.com



L'assistance suivant la présentation



Photo de famille des participants